

Administration des Douanes  
et Impôts Indirects  
Direction régionale de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima  
Direction Provincial de Tétouan  
Ordonnancement de la ZAEF et GMSAD

Tétouan le 02/01/2024

## AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

### AVIS N° 01/2024

L'Ordonnateur liquidateur des Douanes et Impôts Indirects de la Zone d'Activité Economique de Fnideq et de la Gestion des Marchandises saisies ou abandonnées en Douane P.I, procédera, à la vente aux enchères publiques de divers lots des véhicules pour la circulation et ferraille entreposées au magasin de la douane à Fnideq, ci-après désignés (Photos ci-dessous).

La vente aura lieu le **17-01-2024** au magasin des douanes sises à la ville Fnideq à partir de 11H

### ETAT DES VEHICULES DESTINES A LA VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LOT GMSAD	Marque	Immatriculation	Etat de vente	Caution
232	VOLKSWAGEN PASSAT	0578FJF	Circulation	<b>Caution = 60.000,00 Dhs</b>
233	MERCEDES Classe E350	2099HDS	circulation	
234	DAEWOO NUBIRA	0077CNX	Ferraille	
235	DACIA DOKKER	30597B15	Circulation	
236	CITROEN C4	DH876MT	Circulation	
237	CITROEN BERLINGO	2837MGB	Circulation	
238	Mercedes E220	47745 A 40	Circulation	
239	SEAT LEON	3574JBH	Circulation	
240	AUDI A3	5229DGJ	Ferraille	
241	TOYOTA COROLA	8209CYY	Ferraille	
242	MITSUBISHI MONTERO	8042FNS	Ferraille	
243	SEAT CORDOBA	5600BGX	Ferraille	
244	SEAT IBIZA	4763GWW	Ferraille	
245	MERCEDES C220	6040GBJ	Ferraille	
246	AUDI A3	K045839	Ferraille	
247	SSANGYONG REXTON	8698CVS	Ferraille	
248	VOLKSWAGEN TOURAN	1450DKT	Ferraille	
249	CITROEN BERLINGO	3033JCH	Ferraille	
250	VOLKSWAGEN GOLF	9522HKG	Ferraille	
251	FORD FOCUS	3090BNP	Ferraille	
252	Peugeot 3008	91345A2	Ferraille	
253	OPEL ZAFIRA	2882BVL	Ferraille	
254	VOLVO S 40	3825JYF	Ferraille	
255	FORD FOCUS	0166CDB	Ferraille	

### Conditions de la vente :

- **Avant la participation à la vente, tout enchérisseur doit déposer à la recette de Tétouan-ville la caution bancaire de 60.000,00 DH.**
- **Les enchérisseurs doivent présenter le jour de la vente une attestation fiscale justifiant leur régularité vis-à-vis du fisc (quitus).**
- **Les enchérisseurs doivent présenter le jour de la vente une copie du registre de commerce prouvant l'exercice du métier de ferrailleur pour l'acquisition des véhicules ferraille;**
- Les offres sont faites verbalement sur les lieux de la vente par les enchérisseurs et sont reprises oralement et haute voix par un crieur ;
- Les lots sont vendus au plus offrant et dernier enchérisseur
- Aucune réclamation ne sera admise pour quelque cause que ce soit, notamment pour défaut de qualité ;
- Les paiements sont effectués immédiatement après adjudication par les moyens prévus par la réglementation en vigueur et acceptés par l'administration au titre des ventes. A défaut de quoi les lots seront remis en vente conformément aux dispositions légales en vigueur ;
- Les lots payés doivent être enlevés immédiatement ;
- Nonobstant les frais de magasinage en vigueur, les moyens de transport adjudgés et non retirés demeurent aux risques des adjudicataires. Leur détérioration, altération ou déperdition ne peuvent donner lieu à dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause ;
- Les enchérisseurs doivent être munis d'une pièce d'identité officielle faute de quoi l'offre sera rejetée ;
- Les enlèvements sont effectués à la charge des acquéreurs ;
- L'acquéreur doit tenir une comptabilité matière des marchandises acquises intégrée à la comptabilité générale de son entreprise ; le défaut de cette comptabilité entraînera le rejet automatiquement des justificatifs d'achats en douane qui seraient présentés ultérieurement aux contrôles douaniers ;
- Toute cession à des tiers par l'acquéreur des articles doit obligatoirement être couverte par la délivrance d'une facture en bonne et due forme, tirée d'un facturier dont les souches doivent être conservées pour être présenter à toutes réquisition
- La résolution de la vente est prononcée de plein droit et sans sommation, si le retraitement de la marchandise vendue n'est pas effectué dans un délai de huit(8) jours à compter de la date de l'adjudication ;
- Le service recourra à la procédure de la folle enchère si l'adjudicataire ne remplit pas ses obligations.
- **« Les données à caractère personnel concernant les participants aux ventes en douane sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects conformément aux dispositions de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. Ce traitement a fait l'objet d'une autorisation auprès de la CNDP sous le numéro A-PO-313/2019 délivrée suite à la décision n° 21-2023 du 17/03/2023.**
- **Le consentement des participants à l'égard du traitement, précité, sera matérialisé par la signature d'un formulaire dont le modèle est ci-joint. »**

L'Ordonnateur Liquidateur de la ZAEF et de la GMSAD P.I à Tétouan  
CHAIR MOHAMED

Photos de véhicules destinés à la vente









## Annexe 01

BANQUE : .....

CAUTION N° : .....

Nous soussignés Banque .....

Dont le siège social est à.....

Représentée par Messieurs .....

Respectivement (qualité).....

- Déclarons par le présent acte nous porter caution personnelle et solidaire de ... Pour le montant du cautionnement provisoire concernant l'appel d'offres des prix ouverts **n°01/2024** pour l'achat des véhicules auprès de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects à Rabat.

- Le présent cautionnement s'élève à la somme de ..... **Dhs** dont le montant sera acquis au profit de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects en cas de non-respect par le soumissionnaire des clauses de l'engagement irrévocable d'achat qu'il a souscrit.

- En outre, nous nous engageons à ne libérer le soumissionnaire de sa caution que sur présentation d'une mainlevée délivrée par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects de Tétouan accompagnée de la présente attestation de caution.

Fait à .....Le.....

Bon pour caution (mention à porter en manuscrit)

Cachet et Signature

## Annexe 2

### **"La gestion des données relatives aux acquéreurs des marchandises saisies ou abandonnées en douane"**

#### **FORMULAIRE DE CONSENTEMENT**

AUTORISATION CNDP N°A-PO-313/2019 DELIVREE SUITE A LA DECISION N° 21-2023 DU 17/03/2023 (Loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel)

#### **Je soussigné:**

Nom : .....

Prénom : .....

CNIE: .....

Déclare avoir été informé que les données à caractère personnel me concernant sont collectées, enregistrées et traitées par l'Administration des Douanes et Impôts Indirects dans le cadre des ventes en douane. En outre, je déclare avoir été informé de mes droits d'accès, de rectification et d'opposition à l'usage de ces données, droits que je peux faire valoir en envoyant un mail à l'adresse gmsad@douane.gov.ma.

Fait à ....., Le .....

Lu et Approuvé  
Signature de la personne concernée

---

[www.douane.gov.ma](http://www.douane.gov.ma)

6, زنقة جبل موسى، أكدال - الرباط - المغرب ، الهاتف : + 212 537 21 77 90

الفاكس : + 212 537 73 73 88

6, rue Jbel Moussa, Agdal - Rabat - Maroc . Tél. : + 212 537 21 77 90

Fax : + 212 537 73 73 88